



# Morgalex

ANGERS - Société de management, elle assure la direction générale et l'animation des sociétés du Groupe La Boucherie



## ACTIVITÉ

MORGALÉX est l'actionnaire principal de la chaîne des restaurants à l'enseigne LA BOUCHERIE.

Ces restaurants, implantés principalement en périphérie de ville, déclinent le concept d'une restauration commerciale basée sur le thème de la viande de bœuf et l'univers de la boucherie.

Fin décembre 2011, la chaîne comprend 83 restaurants (73 en métropole) dont 19 détenus par le groupe et 64 franchisés. Le cap des 100 restaurants sera franchi en 2012

MORGALÉX est propriétaire du centre d'affinage et de découpe qui approvisionne en viande les restaurants de la chaîne et assure la fourniture des aliments solides et liquides ainsi que des consommables portant l'identité de la marque (vaisselle, verrerie, couverts, nappes, serviettes).

## MANAGEMENT

Le groupe est dirigé par un Comité de Direction comprenant 6 managers.

Bertrand BAUDAIRE, Président et actionnaire majoritaire avec son épouse, est l'artisan du développement du groupe depuis 20 ans.

Il a constitué autour de lui une équipe de 5 personnes :

- Christophe MAUXION, Directeur Général, dirige le réseau de restaurants franchisés et filiales et conduit le développement
- Jean-Jacques LABRUNIE dirige le centre d'affinage et de découpe de viande et la fonction achats
- Jacques BRUNEL gère les fonctions support : finances, comptabilité, contrôle de gestion, RH.
- Richard BOUILLON conduit l'activité des restaurants appartenant au groupe.
- Janine BAUDAIRE assure la promotion de l'image LA BOUCHERIE

## MARCHÉ

MORGALÉX est une des chaînes du marché de la restauration thématique, dominé par les chaînes déclinant le concept de la viande (Buffalo Grill : 327 établissements, Courtepaille : 216, Hippopotamus : 137 et La Boucherie : 78)

MORGALÉX avec sa marque La Boucherie détient 5 % du marché de la restauration de chaînes basées sur le concept de la viande.

Après le recul général du marché de la restauration en 2008 et en 2009 (3 à 7 % de baisse du taux de fréquentation dans les chaînes selon les trimestres), « 2010 a été une année de reprise (+ 3 %) et 2011 a conforté cette orientation (+ 2 %).

Grâce à cette reprise de la fréquentation et au développement des réseaux, le chiffre d'affaires des chaînes augmente rapidement

MORGALÉX a aujourd'hui les meilleures opportunités pour se développer sur ce marché porteur.

## AUGMENTATION DE CAPITAL

**Valorisation post-money** 16 878,55 k€  
**Prix de l'action** 650,00 € (nominal : 293,00 €)  
**Nombre d'actions émises** 1 308 de préférence  
**Montant de la levée** 850,20 k€  
**Période de souscription** du 04/05/2012 au 21/06/2012

L'augmentation du capital de MORGALÉX doit permettre d'accélérer les créations de nouveaux établissements.

Au cours des années 2000 à 2008, 4 à 5 nouveaux restaurants ont été ouverts chaque année, principalement en franchise.

Depuis 2009, la stratégie de MORGALÉX est d'accélérer le rythme d'ouvertures de nouveaux restaurants, en particulier dans les périphéries de villes. Une vingtaine d'ouvertures en moyenne par an sont prévues dans les 4 prochaines années.

La levée de fonds doit également permettre d'élargir la couverture du réseau LA BOUCHERIE à des agglomérations de taille plus réduite (20 000 habitants). Jusque là, le groupe ne s'était pas implanté dans des agglomérations de moins de 50 000 habitants

## CHIFFRES CLÉS

Exercice clos le 31/12 (en k€)	2010	2011	2012	2013	2014
Chiffre d'affaires	24 188	32 278	39 480	49 185	59 084
Résultat d'exploitation	1 576	2 266	2 866	3 850	5 200
Résultat net	1 005	902	1 571	1 897	2 551
Dette nette	8 862	15 813	22 854	29 892	35 577
Capitaux propres	6 618	8 554	9 825	11 422	13 673

## Morgalex

Mnémo : AAMOP

ISIN : FR0011026962

Secteur (ICB) : 5757 - Restaurants et bars

SA créée le 18/12/1992 - RCS Angers 389 493 974



## AVERTISSEMENT

Les conditions de fonctionnement, les règles d'admission, suspension et retrait des instruments financiers et le régime des membres d'Alternativa ainsi que d'autres informations sont disponibles sur le site [www.alternativa.fr](http://www.alternativa.fr).

L'information contenue dans ce document ne constitue pas la fourniture du service de conseil en investissement ou le service connexe de recherche en investissements et d'analyse financière au sens des Articles L321-1 et L321-2 du code monétaire et financier. Ni cette information, ni ce document ne constituent en aucune façon un conseil personnalisé ou une sollicitation pour acheter, vendre ou conserver des produits financiers.

Les informations sur les sociétés émettrices des instruments financiers sont négociés sur Alternativa ont été communiquées par ces sociétés, qui en sont les seules responsables. Malgré le soin apporté par AM France à retranscrire ces informations sur des supports durables, des erreurs ou omissions peuvent figurer et AM France ne saurait en être tenue pour responsable. De plus, certaines informations ont pu ne pas faire l'objet d'une vérification par AM France. La note de communication financière est établie par AM France sur la base de critères quantitatifs dont le détail est disponible auprès d'AM France. Ces critères reposent sur la quantité et la nature des informations communiquées par les sociétés émettrices et non sur la qualité de ces informations. Les sociétés qui donnent droit à une réduction d'ISF portent le label «Eligible à réduction ISF». Ce label, créé par AM France, signifie que la société en question se déclare éligible sous sa seule responsabilité en signant une attestation qui peut être consultée sur le site [www.alternativa.fr](http://www.alternativa.fr).

AM France attire l'attention des investisseurs sur le fait que les risques inhérents à ce type d'investissements sont notamment un risque de perte en capital pouvant aller jusqu'à sa totalité et un risque de liquidité qui permettra pas toujours de céder ces instruments financiers au moment souhaité. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

AM France recommande donc aux investisseurs de s'informer soigneusement avant toute décision d'investissement, auprès de toute personne qu'ils jugeront utile, notamment sur le plan financier, patrimonial, juridique et fiscal.